



Un avenir à aborder sans tabous



par *Hubert Tassin – Président des P.P.*

Début d'année va de pair avec bonnes résolutions. La transparence et la sincérité sont garants de la bonne marche d'une vie économique et, *a fortiori*, associative. Dans le contexte actuel des finances du Galop et du Trot, celles qui permettent l'activité de nous tous, être vraiment sincère impose d'aborder les vrais sujets en toute liberté et sans tabous. Il va falloir se préparer à – enfin - regarder les choses en face, dire les choses sans détour. Tel est le principe du *Grain de Sel* qui parfois dérange mais dans le seul objectif de faire progresser les débats... y compris ceux qui fâchent.

La raison d'être : les allocations et les outils de travail

Certains élus ont envisagé dès 2017 une possible baisse des allocations. Sur la base d'une analyse étroite et non dynamique des données financières et des budgets 2017 de France Galop, d'aucuns estimaient cette position défendable. J'ai une nouvelle fois plaidé le contraire en toute responsabilité. J'ai toujours défendu le fait que les

Vendredi 13 janvier 2016 – N°152

allocations ne pouvaient être la variable d'ajustement des circuits financiers de l'Institution. Je n'ai pas déjà changé d'avis ! Je l'ai clairement exprimé dans le *Grain de Sel* de la semaine dernière. Baisser les allocations, ce serait ouvrir la voie d'une réduction du nombre de courses, de chevaux, d'entraîneurs, de propriétaires, d'hippodromes... Cela engagerait une spirale de récession très difficile et surtout très longue à simplement stabiliser. Nous avons les exemples allemands et italiens pour apprécier ces effets dévastateurs.

Distribuer des allocations, c'est inhérent à l'objet des sociétés de courses, aux autorisations, monopoles et taxes dont elles bénéficient. Aussi, avant d'envisager de baisser les allocations, c'est-à-dire d'envoyer la filière dans la chute, il faudra être certain d'avoir tout mis en œuvre pour éviter ce renoncement. France Galop s'est engagé sur un plan d'économies de 10 millions en année pleine. Évidemment, c'est insuffisant et cela va prendre du temps. Le temps de mettre en œuvre l'ensemble des économies déjà décidées, il faudra attendre au moins trois années. Et pendant ces trois années, il y aura évidemment un surcoût, notamment social.

Il ne peut être évidemment question de dire aux propriétaires et à l'ensemble des acteurs de la filière qu'ils doivent supporter ce déficit de gestion, encore moins sans avoir montré de façon concrète la réduction des frais de structure et d'organisation propres au Galop et aux structures communes. Sans douter de la bonne volonté des équipes de France Galop d'y parvenir mais sans éléments tangibles sur ce point, il est exclu d'envisager quoi que ce soit sur le sujet de l'appauvrissement de la filière par la réduction des allocations.

Le Grain de Sel du vendredi

29, rue Claude Terrasse 75016 Paris • Tél. 01 46 21 80 82 • Fax 01 46 21 80 85
associationpp@yahoo.fr • www.lespp.fr



À l'évidence, la construction d'un nouvel avenir passe par la renégociation d'un nouvel accord de partenariat avec l'Etat. Engager une baisse des allocations avant même d'avoir démarré la négociation avec les nouveaux ministres serait une faute stratégique et reviendrait à reconnaître un manquement aux missions données par la puissance publique et, finalement, engager à terme la remise en cause des financements autorisés sur les paris hippiques dès le début discussions.

Un nouveau mode de fonctionnement

De 1996 à 2011, le PMU a assuré une forte progression de son chiffre d'affaires sur la base de l'augmentation de l'offre de paris hippiques organisée par les sociétés mères et le soutien de tous les acteurs du Trot et du Galop. Le maillage territorial d'hippodromes de qualité, la mobilisation des professionnels, et la réaction positive des parieurs l'a permis. On est au bout de cette phase de croissance. Sans doute au-delà. D'autres leviers doivent donc être testés, là encore sans tabous.

La cote fixe, en particulier le pari à l'avance (*ante post betting*), la prise de paris immédiate sur smartphone, l'unification des masses, font partie des sujets que le PMU devra appréhender plus vite et malgré certaines réticences. Sans audace, sans le recentrage sur les paris hippiques qui sont le cœur de métier, et sans aller dans des aventures douteuses de concurrence avec le hasard proposé par la Française des Jeux et les casinos, on ne reprendra pas notre destin en main.

Les programmes et calendriers sont l'objet de tout l'écosystème. Ils en sont aussi la matière première et la démarche engagée de les mettre à plat sur des bases statistiques permettant de faire progresser le volume des jeux pourra produire de vrais effets.

Sans bouleverser ce qui fonctionne et tout changer pour le plaisir, il faut accepter des remises en cause. La chasse aux courses à faible nombre de partants est ouverte, sans concession.

Sur ces sujets, j'aurai l'occasion, au fil des *Grain de Sel*, de faire des propositions concrètes pour la croissance et je les défendrai – avec nos partenaires AQPS et Permis d'Entraîner – dans les instances.

Une nouvelle gouvernance pour de nouveaux rapports avec l'Etat

Aller « pleurnicher » dans les bureaux des ministres pour réclamer de l'argent supplémentaire ne pourra qu'être inutile. Inutile... et contreproductif. L'Etat – à travers une fiscalité exorbitante du droit commun – est le premier bénéficiaire des paris hippiques avant même nos propres filières. Avec volontarisme et solidarité entre le Trot et le Galop, il sera possible de montrer un vrai potentiel des gains de productivité de gestion et de jeter les bases d'une relance du marché des paris hippiques et des filières qui servira, même à court terme, les intérêts directs de l'Etat. C'est le discours que j'ai tenu récemment lorsque j'ai été auditionné par la Commission Parlementaire d'évaluation et de contrôle des politiques publiques à l'Assemblée Nationale. Au plus haut niveau, nos interlocuteurs vont changer au printemps. Raison de plus pour les aborder avec un discours nouveau, offensif et convaincant.

C'est en tous cas parce que nous sommes animés d'un volontarisme et d'une foi en l'avenir, que je veux notamment à travers nos *Grain de Sel*, favoriser des débats de fond, dont les sujets ne manquent pas.

Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à associationpp@yahoo.fr